



Fiche syndicale pour les CO-Psy contractuels

Affectation pour l'année 2016/2017

Merci de compléter cette fiche et la retourner au Snes-Fsu 9 rue du faubourg St Jean 45000 Orléans ou par mail : berger.sylvie@wanadoo.fr

En 2014, le Snes-Fsu a obtenu que l'affectation des conseillers d'orientation-psychologues contractuels soit réalisée lors de la commission consultative paritaire de juillet en présence des organisations syndicales. La tenue de la CCP début juillet permet d'améliorer l'affectation des non titulaires, une plus grande transparence et au Snes-Fsu, d'effectuer son travail de contrôle. Le Snes-Fsu a demandé à nouveau que la CCP de juillet procède à la nomination des co-psy contractuels pour la rentrée 2016.

Pour intervenir, nous avons besoin de certaines informations : votre ancienneté, les vœux que vous avez formulés, etc. Les remarques concernant votre situation particulière (familiale...) pourront nous permettre de défendre au mieux les intérêts de chacun.

Cette fiche restera, bien entendu, strictement confidentielle.

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Tel (en particulier juillet et août) :

Mail :

Date de naissance :

CDI: oui depuis le..... non (entourer)

Récapitulatif de vos états de services

Précisez les dates de début et de fin de chaque contrat signé, sa nature (CDI, CDD) et sa quotité (50%, 80%...):

Année	Dates de début et de fin des contrats	Nature des contrats signés	Quotité de services de chaque contrat

Vos souhaits pour 2016/2017

	Villes ou départements demandés	Tps complet / partiel	Observations (moyen de transport...)
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

Autres informations : situation familiale, nombre d'enfants à charge :